



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

DIVISION DE LA CONVENTION DE STOCKHOLM

La division de la Convention de Stockholm (SCD) aide les pays en développement et ceux à économie en transition à appliquer la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP). Par l'intermédiaire de la SCD, l'ONUDI a joué un rôle de premier plan dans l'application de la Convention de Stockholm depuis la signature de ladite convention en 2001.

Les programmes stratégiques de la SCD se focalisent sur les secteurs explicitement mentionnés dans la Convention, y compris, et sans s'y limiter, les centrales électriques, les industries textiles, les industries métallurgiques, les fabricants de pesticides, les industries de recyclage, de pâte à papier, du cuir ainsi que les industries alimentaires.

En collaboration avec l'industrie, la SCD participe à l'optimisation des processus de production afin d'éviter les émissions de POP, à la mise en place de nouvelles installations et de nouvelles chaînes de production utilisant des alternatives aux POP ainsi qu'à la construction et à l'exploitation d'installations pour la gestion sûre des matières contenant des POP. À cette fin, un accent particulier est mis sur la promotion des meilleures techniques disponibles (MTD) et des meilleures pratiques environnementales (MPE) pour la réduction des POP et leur élimination écologiquement rationnelle.

La SCD œuvre également pour le développement de nouvelles industries sans rejets de POP et à la mise en place d'industries de recyclage et de traitement des déchets de façon à réduire au minimum la génération et le rejet de POP dans l'ensemble de l'industrie.

En outre, la SCD participe au renforcement de la capacité des institutions des secteurs public et privé à aider les industries et les PME à appliquer le Plan national de mise en œuvre de leurs pays concernant les POP.



Tous les projets de la SCD sont étayés par la collaboration avec le gouvernement et l'industrie pour créer des conditions-cadres propices à la réduction et à l'élimination efficaces des POP dans la production industrielle. Les activités dans ce domaine comprennent le conseil en matière de réglementation et de politique, l'élaboration de directives techniques et le renforcement de

capacités pour assurer une transformation industrielle viable de manière saine, durable et reproductible au plan économique et environnemental.

Politiques de gestion des POP

La formulation d'un Plan national de mise en œuvre (PNM) est requise de tous les signataires de la Convention de Stockholm afin de définir l'engagement d'un pays et les moyens d'appliquer les exigences de la Convention. Dans la plupart des pays, l'assistance de la SCD commence par les activités dites habilitantes pour l'élaboration et le développement du PNM initial d'un pays. Cette assistance a été fournie à 41 pays, donnant lieu à des PNM adaptés aux conditions spécifiques à chacun de ces pays et fondés sur leurs structures institutionnelles, politiques et réglementaires particulières.

Lorsque de nouveaux produits chimiques sont ajoutés à la Convention, les parties doivent revoir leur PNM et le mettre à jour avec des informations sur la façon dont elles traiteront les POP nouvellement portés sur la liste. Le processus de révision et de mise à jour du PNM peut s'avérer difficile pour les parties ne disposant pas des moyens et de la capacité technique adéquats. À ce jour, 48 pays ont reçu l'assistance de la SCD pour la révision et la mise à jour de leur PNM.



Réduction des rejets non intentionnels de POP

La SCD encourage de manière proactive l'introduction de MTD et de MPE dans les différentes sources de POP produits de façon non intentionnelle (POPNI) pour assurer la réduction continue de rejets de POPNI. La SCD a élaboré un portefeuille varié visant à réduire et, lorsque c'est possible, éliminer les rejets de POPNI par les catégories de sources prioritaires, ainsi que par des secteurs industriels spécifiques.

Par l'application de technologies et de carburants correctement choisis, ainsi que de MPE, les interventions de la SCD augmentent la performance énergétique tout en réduisant les rejets de POPNI. Ceci permet aux pays de traiter la question du changement climatique tout en respectant leurs obligations au titre de la Convention de Stockholm.

Les industries du recyclage ont été développées plus avant pour réduire les émissions de POPNI des déchets

municipaux solides et de la combustion à ciel ouvert. Ces projets promeuvent l'adoption de MTD/MPE dans les industries et institutions concernées de complexité et de taille diverse, de façon à protéger la santé humaine et réduire les effets indésirables sur l'environnement.

Gestion des PCB par les technologies sans combustion

Les projets de la SCD concernant la gestion et la destruction des polychlorobiphényles (PCB) visent à créer des capacités fondamentales parmi les industries, les gouvernements, les institutions et les propriétaires de PCB leur permettant de se conformer aux obligations relatives aux PCB en vertu de la Convention de Stockholm. Ces projets améliorent les infrastructures réglementaires et légales essentielles et renforcent les institutions à l'échelon national, régional et local afin de gérer les équipements et les déchets contenant des PCB de façon écologiquement rationnelle.

C'est en dotant les laboratoires locaux de capacités d'échantillonnage et d'analyse des PCB, en assurant le transfert du savoir-faire technologique pour le traitement et l'élimination des PCB au niveau local et en entreprenant l'inspection des sites contaminés par les PCB qu'on garantit la conformité aux lois relatives aux PCB. Les pratiques écologiquement rationnelles de traitement des PCB sont définies avec les propriétaires de PCB, ce qui permet de réduire les rejets de PCB et les risques pour la santé humaine et l'environnement. La sensibilisation ciblée du public et la diffusion de l'information sont des composantes majeures de tous les projets de la SCD relatifs aux PCB.



Fabrication sans POP

Bon nombre des produits chimiques classés comme POP, notamment ceux récemment portés sur la liste de la Convention de Stockholm, sont activement employés tels quels, ou comme ingrédients de produits manufacturés. Pour cette raison, la SCD réoriente ses activités en direction des industries concernées pour introduire des alternatives aux produits chimiques classés comme POP dans les processus industriels, et encourage la production de biens manufacturés libres de POP. C'est le cas, par exemple, pour la conversion de la production de dichlorodiphényltrichloréthane (DDT) en Inde, ou l'introduction d'alternatives aux ignifuges à base de

polybromodiphényléthers (PBDE) dans la fabrication de pièces d'automobile en Chine. L'introduction de programmes de suppression progressive d'ignifuges à base d'hexabromocyclododécane (HBCD) dans la fabrication de mousses isolantes est également prévue.

Gestion des chaînes de recyclage sans recyclage ni formation de POP

Les industries du recyclage, notamment de déchets électriques et électroniques, portent en elles le risque de recycler ou de reformer des POP. Au regard de la gestion des POP selon la SCD, cela signifie de mettre l'accent sur la gestion des plastiques contenant des PBDE et de veiller à ce que cette fraction cesse d'être recyclée. En outre, la SCD œuvre au soutien d'initiatives régionales visant à améliorer l'échange d'informations ainsi que le partage et la gestion des connaissances. Cela s'effectue par la tenue de forums politique et technique, ainsi que par des activités de coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

Dans le domaine des déchets électriques et électroniques, la SCD s'assure de l'amélioration des dispositifs de recyclage concernant les POP à travers l'orientation en matière de politique et de législation, l'élaboration d'inventaires détaillés et la conception et le financement de systèmes de collecte. Les résultats sont échelonnés et rendus économiquement viables par la mise en place de modèles de financement à long terme, appuyés par des liens avec les marchés en aval, et par la conduite d'exercices de renforcement de capacités et de sensibilisation.

Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur

<https://www.facebook.com/EnvironmentDepartmentUNIDO/>



L'ONUDI sur le web

Site web: <http://www.unido.org>

Youtube: <https://www.youtube.com/user/UNIDObeta>

Facebook: <https://www.facebook.com/UNIDO.HQ/>